

NOTE DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

Pour célébrer le 25^e anniversaire de l'UNIDIR, nous consacrons ce numéro spécial du *Forum du désarmement* à un sujet auquel l'Institut s'intéresse depuis longtemps, celui des armes légères. Alors qu'approche la Conférence d'examen du Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères, nous espérons que les articles de ce numéro du *Forum du désarmement* donneront aux gouvernements, aux organisations internationales, aux chercheurs et à la communauté non gouvernementale, des idées qui leur permettront d'orienter l'exécution du Programme d'action pour les cinq prochaines années voire plus.

Ce numéro double comprend des articles rédigés par des chercheurs et partenaires de l'UNIDIR, spécialistes de la question des armes légères. Les auteurs se penchent sur l'histoire du Programme d'action, son état actuel, des processus et cadres particuliers de coopération qui se sont mis en place pour favoriser l'exécution du Programme d'action, d'autres processus de négociations, et les aspects régionaux du problème des armes légères.

L'UNIDIR a conduit récemment d'autres activités sur les armes légères. L'Institut a notamment présenté les résultats préliminaires du projet « L'action européenne sur les armes légères, les armes de petit calibre et les résidus de guerre explosifs ». L'UNIDIR, l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (SIPRI) et le International Security Information Service-Europe ont organisé une conférence à Bruxelles, les 7 et 8 décembre 2005, qui a réuni un nombre important de membres de la Commission européenne, du Conseil européen, du Parlement européen, des représentants parlementaires nationaux et la société civile. La deuxième phase du projet, une étude sur le terrain en Afrique du Nord, a débuté.

L'UNIDIR était également présent au Comité préparatoire à la Conférence d'examen de 2006, à New York. En collaboration avec le Département des affaires de désarmement, le Programme des Nations Unies pour le développement et Small Arms Survey, l'UNIDIR a organisé, le 17 janvier, une manifestation parallèle intitulée « Five Years of Implementing the UN Programme of Action: Regional Analysis of the Reports Submitted by States in 2002–2005 ». Ce séminaire fut l'occasion de présenter les conclusions d'une analyse des rapports soumis par les États; de faire le point sur ce mécanisme et de voir le rôle qu'il joue dans l'exécution du Programme d'action; de signaler les succès et ce qui pourrait être amélioré; et de suggérer d'autres possibilités d'action. Les présentations et le débat ont souligné les besoins régionaux et les difficultés qui apparaissent, et évoqué des options pour améliorer l'application du Programme d'action et les rapports soumis par les États. L'UNIDIR vient de mettre sous presse une analyse des rapports nationaux.

Alors qu'approche la date du dixième anniversaire de l'adoption et l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), le prochain numéro du *Forum du désarmement* fera le point sur l'histoire et les difficultés de ce Traité. Il rappellera les intentions originales qui motivèrent

la conclusion du TICE dans le cadre plus large du désarmement et discutera de la pertinence du TICE dans le contexte des doctrines actuelles et des récentes évolutions. Il examinera la nécessité et les possibilités de vérification du TICE. Ce numéro évoquera aussi des aspects négatifs en envisageant ce qui pourrait arriver, par exemple, si des puissances nucléaires existantes, ou d'autres pays, décidaient de procéder à des tests et quelles seraient les conséquences. Des articles plus courts défendront d'autres approches: l'un affirmera que la meilleure solution serait de maintenir le moratoire comme un TICE de facto; un autre prônera l'idée d'une entrée en vigueur provisoire; et un troisième s'intéressera à l'option d'un amendement du traité, en ayant à l'esprit le cas du Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires.

Catrina Gourlay a rejoint l'UNIDIR, en tant que chercheur invité, dans le cadre du programme de bourses Marie Curie de l'Union européenne. Au cours des 18 prochains mois, elle va étudier comment l'Union européenne (UE) peut améliorer ses capacités de gestion des crises pour les opérations de paix de l'ONU. La recherche sera axée sur la planification de la gestion des crises et la consolidation de la paix, une comparaison des pratiques de l'ONU et de l'UE, et un examen des pratiques optimales enregistrées dans ces domaines par les Nations Unies.

Kerstin Vignard